

DES IMPRÉVUS À GÉRER ?

les clés de
la banque



**Gardez le contrôle en toute circonstance
grâce à 4 pratiques faciles
à mettre en œuvre dès aujourd'hui.**

1

DIALOGUER

J'entretiens des **relations transparentes et régulières** avec mes clients, mes fournisseurs, mon expert comptable et mon conseiller bancaire.

2

PILOTER

J'utilise des **outils de suivi** (plan prévisionnel de trésorerie, tableau de bord...) **et d'analyse** (Opale...) pour repérer les prémisses de difficultés.

3

ANTICIPER

Face aux imprévus, j'informe rapidement mon **comptable** et mon **conseiller professionnel**.

Je consulte les **réseaux consulaires**. Je me rapproche du service public "**Conseillers-Entreprises**" ou du centre d'information sur la prévention (CIP).

4

RÉSOUDRE

Au cas par cas, je peux : solliciter un **étalement** de mes charges fiscales et sociales, de mes prêts ou demander un nouveau crédit, saisir le **médiateur** du crédit en cas de difficultés sur un crédit ou le médiateur aux entreprises en cas de litige, demander l'ouverture d'une **procédure amiable** (mandat ad hoc, conciliation).

lesclesdelabanque.com